



Fédération Française des Apiculteurs Professionnels

À Angers, le 16/04/2020

À l'attention de :

Monsieur Didier Guillaume
ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Monsieur Bruno Le Maire
ministre de l'Économie et des Finances

Objet : revendications de l'apiculture professionnelle dans le cadre de la crise sanitaire

Notre organisation représente des apiculteurs et apicultrices professionnel·les, c'est-à-dire des exploitant·es agricoles qui vivent principalement de l'activité apicole.

Comme d'autres secteurs agricoles, notre profession se retrouve dans une situation critique en lien avec la crise sanitaire que nous rencontrons depuis plusieurs semaines. Si notre activité en termes de gestion des ruches n'est pas directement impactée, nous rencontrons tout de même de nombreuses difficultés, notamment sur le plan économique.

L'interdiction des marchés de plein air représente une grande perte de chiffre d'affaires pour de nombreuses exploitations apicoles qui écoulent leur production en vente directe. De nombreuses exploitations, déjà fragilisées par des saisons où la production a été très faible et où les taux de mortalités des abeilles ont été très élevés, ne se relèveront sans doute pas sans une action des pouvoirs publics. De plus ces interdictions sont difficilement compréhensibles d'un point de vue sanitaire alors qu'à contrario les grandes et moyennes surfaces restent ouvertes. Déjà des communes prennent leurs responsabilités et ré-ouvrent des marchés de plein air.

Les ventes directes sur les exploitations sont en forte baisse. Cela est notamment lié au fait que les consommateurs et consommatrices hésitent à se déplacer pour s'approvisionner. Déjà, de manière totalement autonome, des exploitations tentent de s'organiser pour mettre en place des réseaux de distribution. Mais cela ne suffira pas à écouler leur production.

D'après les premiers retours en notre possession, malgré une situation économique particulièrement tendue, les principaux conditionneurs privilégient toujours et très largement l'achat à bas coût de miels d'importation, au détriment de la production française. Nous nous demandons jusqu'à quand ces conditionneurs vont profiter des difficultés économiques des exploitations apicoles pour tirer les prix vers le bas et faire ainsi toujours plus de profit sur le dos des producteurs.

Comme d'autres filières agricoles nous rencontrons actuellement des difficultés pour embaucher, notamment de la main d'œuvre qualifiée. Certaines exploitations font face à des

arrêts maladie, notamment pour garde d'enfants, que nous comprenons et soutenons, mais qui nous mettent en difficulté pour recruter.

Pour toutes ces raisons nous demandons :

- La réouverture des marchés de plein air, en respectant les mesures sanitaires adéquates.
- Une communication officielle rappelant qu'il est possible de se déplacer chez les producteurs et productrices pour s'approvisionner.
- Contraindre les conditionneurs et distributeurs d' acheter le miel français à un prix permettant aux apicultrices et apiculteurs de vivre décemment de leur travail.
- Le renforcement des mesures et moyens de contrôles pour lutter contre la fraude sur le Miel sous toutes ses formes : adultération, appellations sur origines florales et géographiques mensongères
- La mise en place d'aides financières afin de soutenir les exploitations apicoles impactées par une baisse de leur chiffre d'affaires. Nous souhaitons que ces aides concernent en particulier les apiculteurs et apicultrices en cours d'installation.

Veillez agréer, Messieurs les Ministres, nos respectueuses salutations.

La Fédération Française des Apiculteurs Professionnels